

Domaine Atmosphères Explosibles

Le groupe de travail animé par le Pôle Technique de la FIM a tenu sa cinquième réunion, consacrée à la rédaction du guide FIM d'application de la Directive 94/9/CE "ATEX".

Au cours de cette réunion, le groupe de travail a ajouté quelques éléments supplémentaires dans la liste des exclusions du domaine d'application de la directive et des exemples de marquage des produits. Une version intégrant ces éléments et présentant les premiers chapitres du guide est disponible sur le site Internet de la FIM.

Le groupe de travail a poursuivi la rédaction du guide par celle du chapitre relatif aux modes d'évaluation de la conformité et défini les grandes lignes des chapitres à venir :

- l'avant et l'après ATEX pour les matériels installés : rédaction après la publication des arrêtés d'application de la Directive 1999/92/CE "Utilisateurs",
- le canevas de l'analyse ATEX
- le maillage avec les autres directives UE.

Le groupe de travail a débattu de plusieurs questions posées par les participants. En particulier, il s'est penché sur la distinction entre appareil et composant ATEX et sur le marquage de ces derniers : il a été prévu que la direction du Pôle Technique écrirait à ce sujet au secrétariat d'Etat à l'Industrie, représentant français au comité de pilotage de la Directive.

 FÉDÉRATION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES
Pôle Technique
Appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles Guide d'application de la directive 94/9/CE "ATEX" (fabricants) à l'usage des industries mécaniques (version 2.0.PR)
Sommaire
Avant-propos
1. Champ d'application et exclusions
2. Analyse des phénomènes dangereux
3. Assemblage de produits
4. Notice d'instructions
5. Marquage
6. Modes d'évaluation de la conformité
7. L'avant et l'après ATEX pour les matériels installés
8. Canevas de l'analyse ATEX
9. Maillage avec les autres directives UE
Annexe A – Terminologie
Annexe B - Bibliographie
Annexe C - Sites Internet fournissant des informations sur la Directive ATEX 94/9/CE

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. J.P. POUX (jp.poux@unm.asso.fr)